



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

2 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCISIONS DE POLITIQUE MONÉTAIRE

Lors de la réunion qui s'est tenue ce jour à Vienne, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt demeureront inchangés, à respectivement 0,00 %, 0,25 % et - 0,40 %.

En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, l'Eurosystème entamera le 8 juin ses achats dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (*corporate sector purchase programme*, CSPP). Par ailleurs, à compter du 22 juin, il conduira la première opération de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées. Des informations complémentaires sur les modalités de mise en œuvre du CSPP seront communiquées à l'issue de la conférence de presse sur le site Internet de la BCE.

Le président de la BCE commentera ces décisions lors d'une conférence de presse qui commencera aujourd'hui à 14 h 30 (heure d'Europe centrale).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.